

Enquête sur les apparitions

Joachim Bouflet

Il existe à travers le monde et à travers l'Histoire bien des phénomènes d'apparitions mariales. L'Église fixe les critères qui lui permettent de distinguer entre ce qu'elle considère comme authentique et ce qu'elle dénonce comme imaginaire.

L'apparition nous introduit dans un registre particulier : dans cette chrétienté populaire où la piété s'enracine dans un terroir ; elle se produit le plus souvent dans un milieu rural, laïc, dont elle adopte les modes de pensée et d'expression. La Vierge s'adresse en patois aux visionnaires, dont elle assume en quelque sorte les particularismes : la pauvreté du milieu, ses aspirations, ses limites aussi. Fait de société à part entière, l'apparition mariale mérite de n'être pas reléguée dans les oubliettes des sciences humaines comme une singularité pieuse ou le simple objet d'une curiosité souvent morbide. Par la voix de ses représentants légitimes, l'Église catholique a admis au terme d'une enquête rigoureuse le caractère surnaturel des faits de Lourdes comme de quelques autres semblables, le cas le plus récent étant la reconnaissance le 4 mai 2008 par Mgr Di Falco Leandri, évêque de Gap, des apparitions du Laus (Hautes-Alpes) à la bergère Benoîte Rencurel en 1664. Actuellement, des faits similaires à première vue amèneront l'Église à se prononcer tôt ou tard - n'a-t-elle pas l'éternité devant elle ? - sur leur caractère, mais aussi leur signification : ainsi des événements de portée internationale tels que ceux de Medjugorje, en Bosnie-Herzégovine, qui depuis 1981 mobilisent des millions de fidèles et de curieux. La mondialisation et le rôle des médias, d'une part, les progrès des sciences humaines et des méthodes d'investigation d'autre part, sans omettre le déplacement de divers centres de gravité du christianisme et l'émergence de formes originales de la piété populaire, amènent à poser le problème en termes nouveaux, mais les critères de discernement entre vraies et fausses apparitions demeurent invariables depuis les premiers siècles du christianisme, quand bien même ils ont été redéfinis par les Normes qu'édicte en 1978 la Congrégation pour la doctrine de la foi.

Il existe de fausses apparitions. L'expression, quelque peu ambiguë, recouvre des réalités dissemblables d'un cas à l'autre, certaines étant inconcevables il y a un siècle encore. En effet, les motivations des protagonistes de tels faits différaient souvent de ce qu'elles sont à présent : ainsi l'esprit de lucre restait étranger à la plu-

part des visionnaires, tandis que la crainte de sanctions ecclésiastiques (et séculières jusqu'au XIXe siècle dans les pays d'Inquisition) était encore assez vive pour décourager les faussaires de se livrer à des fraudes religieuses que l'on tenait pour sacrilèges. Aujourd'hui, la relativisation du sacré et sa dilution dans des formes nouvelles, sinon hétérodoxes, de religiosité, rendent plus anodines les supercheries aux yeux de ceux qui les commettent, et il est loin le temps où la religieuse Vitaline Gagnon (1844-1926), visionnaire québécoise dont les prétendues révélations provoquèrent vers 1875-1876 une grave crise dans l'épiscopat canadien, pouvait avouer ingénument : « *Je sais que j'ai été bien méchante, mais c'était pour la gloire de Dieu* ».

• LA SIGNIFICATION DES APPARITIONS

Chaque apparition authentique de la Vierge est une grâce originale accordée par Dieu à son peuple pour l'humanité entière, donc comportant sa part de gratuité qui échappe à tout calcul, à toute spéculation. Si l'événement de Lourdes renvoie à d'autres manifestations du même ordre, ce n'est en quelque sorte qu'à la manière d'un jeu de miroirs ou de prismes en lesquels se réfracte le mystère de l'amour divin dont les merveilles, variables à l'infini, n'en conservent pas moins chacune son unicité, son originalité, sa signification. Le seul point commun aux mariophanies - néologisme cher au philosophe Jean Guitton, qui l'inventa pour définir le phénomène - est l'identité de Celle qui se montre pour ne délivrer toujours, suivant des modalités diverses, qu'un message unique, celui-là même (le seul) qu'elle formula au cours de sa vie terrestre et que nous rapporte l'Évangile de saint Jean : « *Tout ce qu'il vous dira, faites-le* » (Jn 2, 5). Par là, Marie nous renvoie à la personne du Christ, à sa Parole, mais aussi à l'Église qui a reçu mission d'annoncer cette parole, de proclamer la Bonne Nouvelle du Salut : toute apparition mariale authentique ramène à l'Évangile et, partant, à la mission évangélisatrice de l'Église. Jamais voyant n'aura été sur ce point aussi explicite que Bernadette Soubirous déclarant à son curé, le peu commode abbé Peyramale : « *Je ne suis pas chargée de vous le faire croire, je suis chargée de vous le dire* ». La mission du voyant n'est autre que de reformuler la Parole : non pas sa parole, mais l'unique, éternelle et irréfragable Parole, objet de la mission de l'Église. À ce titre, elle

est vocation, à l'évidence ardue, qui ne saurait se confondre avec de pseudo-missions dont se sont crus investis même des voyants authentiques, allant jusqu'à prétendre les substituer à la mission évangélicatrice de l'Église.

Le premier critère d'authenticité d'une apparition mariale est son ecclésialité. De ce point de vue, Lourdes fait figure de modèle et il est intéressant de constater, avec le recul d'un siècle et demi, combien l'événement répond aux critères positifs énoncés par les Normes évoquées précédemment. Que ce soient les faits eux-mêmes, leurs fruits ou la personnalité de la voyante, les apparitions de Lourdes sont d'une telle limpidité qu'elles emportent l'adhésion: on n'y rencontre aucun élément susceptible de jeter la suspicion sur l'équilibre psychologique de Bernadette, sur la véracité de son expérience, sur la force et la qualité de son témoignage.

À l'heure actuelle, plus de cinq cents cas d'apparitions sont allégués dans le monde entier. Le phénomène Medjugorje a été le détonateur d'une véritable épidémie de manifestations de cet ordre, qui submergent les cinq continents. Si l'Italie et l'Espagne, par tradition terres mariales, comptent toujours un nombre non négligeable de mariophanies, celles-ci touchent aujourd'hui en masse des pays qui y étaient jusque-là réfractaires, tels les États-Unis, alors que l'Afrique ou l'Amérique latine sont gagnées à leur tour par le phénomène: il ne se passe pas un mois sans qu'on signale, ici et là, un nouveau cas. Or il est inconcevable que tous les faits répertoriés depuis 1981, dont la plupart durent depuis des années, soient authentiques: l'apparition est par définition un événement rare, une grâce exceptionnelle. À la (dé)multiplier, on court le risque de banaliser le surnaturel et de vider la grâce de sa substance.

• LE FAIT ET SES PROTAGONISTES

Le premier point sur lequel s'exerce le discernement est le fait lui-même. Dès lors qu'il est avéré que l'on ne se trouve pas en présence d'une illusion, voire d'une simple rumeur, l'enquête peut se porter sur les particularités de l'événement, et tout d'abord sur la personnalité des visionnaires, dont est requis l'équilibre psychique, l'honnêteté et la rectitude de la vie morale, la sincérité et la docilité habituelles envers l'autorité ecclésiastique, l'aptitude à mener le régime normal d'une vie de foi, toutes qualités que l'on remarqua chez Bernadette Soubirous, à Lourdes, et qui, portées par la suite à un degré héroïque, motivèrent sa canonisation en 1933. Semblables vertus se retrouvent chez

la plupart des bénéficiaires d'apparitions authentiques, dont certains ont été élevés aux honneurs des autels - Catherine Labouré, la voyante de la rue du Bac (1830), canonisée en 1947, et les enfants Francisco et Jacinta Martos, de Fatima (Portugal, 1917), béatifiés en 2000 -, tandis que les causes de canonisation sont introduites pour Benoîte Rencurel ou Lucie de Fatima. Ces voyants ne sont pas glorifiés par l'Église parce qu'ils ont vu la Vierge, mais à cause de la sainteté de leur vie. Aussi n'est-il pas étonnant que l'exemplarité des voyants, non seulement au cours des apparitions, mais après que celles-ci ont cessé, demeure un critère positif très fort.

Si l'on se trouve parfois en présence de divagations d'esprits malades, fragiles ou exaltés, c'est aisément repérable: bien des cas ne résistent pas à l'épreuve du temps et sombrent bientôt dans l'oubli, sans que l'autorité ecclésiastique ait à intervenir. En revanche, les faits de fraude consciente et volontaire ne sont pas rares, motivés par l'esprit de lucre, l'attrait de l'argent facile allié à la soif de gloriole, voire au désir de revanche sociale. Sur ce sujet, un livre comme celui de Moisés Garrido Vázquez, intitulé fort explicitement *El negocio de la Virgen*, démonte les mécanismes par lesquels plusieurs visionnaires espagnols, abusant de la générosité de dévots crédules, se constituent parfois de véritables pactoles en espèces et en biens immobiliers. Un tel ouvrage n'existe malheureusement pas pour la France, ou pour d'autres pays, qui serait fort instructif.

On ne peut en effet nier la vénalité de soi-disant voyants pour qui l'apparition ne constitue rien d'autre que ce qu'il faut bien appeler un job lucratif. « *Son métier, c'est d'être voyant* », raillait déjà Mgr Bueno y Monreal, cardinal archevêque de Séville, en parlant de Clemente Dominguez (1946-2005), visionnaire d'El Palmar de Troya, où la Vierge était réputée apparaître depuis 1968. On pourrait en dire autant de divers voyants contemporains, (tels les deux garçons - aujourd'hui des hommes - de Medjugorje, qui vivent des apparitions alléguées de Gospa, n'exerçant pas de métier parce qu'ils bénéficient des avantages financiers que leur consentent de riches bienfaiteurs: il n'est pas innocent que les habitants de la localité aient surnommé « *avenue des millionnaires* » la rue où ils habitent les agréables villas que leur ont offertes leurs donateurs). Ces voyants ont donc tout intérêt à ce que leurs « apparitions » se prolongent le plus longtemps possible, puisqu'elles constituent leur gagne-pain.

À Lourdes, en revanche, Bernadette manifeste d'emblée une véritable répulsion pour l'argent, qu'elle traduit en rejetant les pièces de monnaie que les dévots

indiscrets tentent de lui glisser dans la main, en disant: « ça me brûle! », et en giflant son petit frère qui a eu l'étourderie d'accepter une piécette: la famille connaît pourtant des conditions d'existence extrêmement précaires. Le même désintéressement se rencontre chez tous les authentiques voyants sans exception qui, une fois les apparitions terminées et lorsqu'ils deviennent adultes, s'intègrent dans le monde du travail - parfois difficile, souvent ingrat - quand ils n'ont pas de vocation religieuse. Les enfants de Beauraing, en Belgique, qui virent la Vierge durant l'hiver 1932-1933, se sont plus tard mariés et engagés en adultes responsables dans les activités paroissiales comme dans la vie professionnelle; la « petite » Mariette Becco, qui eut des apparitions de la Vierge des Pauvres à Banneux (Belgique, 1933), mène toujours une existence effacée, après avoir connu des épreuves assumées dans la confiance et l'abandon à Dieu; de même, les quatre fillettes de l'Ile-Bouchard, dont les trois survivantes demeurèrent fidèles, dans la discrétion et le silence, au message de Notre-Dame de la Prière qu'elles contemplèrent du 8 au 15 décembre 1947.

Cette discrétion et cette honnêteté, conjuguées à la rectitude morale, constituent un critère d'une importance capitale, car elles permettent d'apprécier la capacité du voyant à transmettre le message dont il se dit porteur, et la valeur de son témoignage: c'est par une vie de conversion que le voyant atteste l'authenticité de la grâce reçue. Les exemples éclatants qu'en ont donné Bernadette et Catherine Labouré ainsi que les pastoureaux de Fatima, ou Benoîte Rencurel, et les témoignages moins connus d'autres voyants, tels ceux de Pellevoisin, de Beauraing ou de Banneux, pour ne citer que quelques cas, illustrent la fécondité de la grâce de l'apparition chez ses récipiendaires, là où on l'attend en premier lieu. En revanche, lorsque des voyants se fourvoient après les apparitions (cela arrive), celles-ci sont frappées de discrédit et, si authentiques aient-elles été, elles en restent marquées par une désaffection, voire une remise en question de la part des fidèles: attribuables pour partie à leur fragilité psychologique, les errements de Mélanie et de Maximin, les voyants de La Salette (France, 1846), après l'apparition sur la Sainte Montagne - une existence instable, des propos parfois ambigus, la ténacité de Mélanie à vouloir accomplir une mission que ne lui reconnaissait pas l'Église - ont quelque peu terni l'éclat de cette mariophonie qui reste parmi les plus remarquables. Plus récemment, les faits de Yagma (1986-2005) au Burkina Faso, reconnus en 1994 par Mgr Guirma, évêque de Kaya, ont été totalement déconsidérés à cause du comportement de la visionnaire. La somme dirigée par René Laurentin, *Dictionnaire des apparitions de la Vierge* (Fayard), retrace le destin troublant de

Marie-Rose: « *Aujourd'hui, Marie-Rose n'a plus aucun crédit auprès de l'Église locale. Mgr Guirma passe pour s'être laissé complètement abuser. C'est un cas de déviance caractéristique. Si Mgr Guirma, homme spirituel, l'a reconnue au début, Marie-Rose l'a circonvenu. Cet évêque transmettait trop facilement ses demandes d'argent ou de dons en nature considérables, faites au nom de la Vierge, qui ont troublé ou choqué les correspondants européens. Cette déviance n'a cessé de se confirmer: Marie-Rose ne pratique plus, et la police accuse ses mœurs.* »

À l'inverse, la discrétion d'autres voyants, la dignité de leur vie, leur obéissance exemplaire à l'autorité ecclésiastique, amènent des évêques à reconsidérer des apparitions - parfois anciennes - tenues pour peu crédibles, voire condamnées, et à leur accorder une attention nouvelle: ainsi les faits de Heede (Allemagne), où quatre fillettes dirent voir, de 1937 à 1940, la Vierge sous le vocable de Reine de l'Univers; de Bonate (Italie, 1944), où la petite Adelaide Roncalli prétendit bénéficier d'apparitions de la Vierge, mais aussi de la Sainte Famille; ou de Balestrino (Italie), signalés par 135 apparitions de la Vierge de 1949 à 1971, dont la voyante Caterina Richero mena dans l'humilité et l'obéissance une vie conjugale et professionnelle équilibrée, fidèle aux appels à la prière et à la pénitence de la Madone. Ces apparitions, suspectées à l'époque par l'autorité ecclésiastique, sont aujourd'hui à l'origine de sanctuaires mariaux très fréquentés, et ce en grande partie grâce au témoignage exemplaire des voyantes.

• IMAGE ET MESSAGE

Le deuxième point sur lequel porte le discernement des apparitions regarde ce que l'on peut appeler leur contenu, à savoir l'aspect sous lequel se présentent la Vierge et les paroles - le message - qu'elle destine à la communauté ecclésiale, et, au-delà, à l'humanité. Une apparition est en substance une présence surnaturelle qui se manifeste sous des formes sensibles (visuelle et auditive) pour se rendre perceptible et se communiquer. Cela explique qu'elle s'adapte non seulement à la personne des voyants, à leur psychologie et à leurs capacités intellectuelles, mais encore aux mentalités et à la culture du milieu humain dans lequel elle se produit.

À l'évidence, l'éminente dignité de la Mère de Dieu requiert qu'elle se montre sous un aspect et dans une attitude inspirant le respect, le recueillement et l'amour révérenciel, que ce soit comme une adolescente ou une toute jeune femme - la petite demoiselle contemplée par Bernadette à Lourdes -, ou sous l'apparence d'une belle dame dans la plénitude de sa maturité, comme à

la rue du Bac ou à La Salette. Blonde ou brune, le teint blanc, mat, voire basané, les yeux clairs ou sombres, elle est toujours d'une exceptionnelle beauté, fréquemment soulignée par la lumière qui l'entoure, et qui semble parfois même irradier de sa personne, de ses vêtements, le plus souvent d'un blanc éclatant comme celui de Jésus lors de la Transfiguration : de nombreux voyants parlent simplement d'une dame de lumière ; d'autres, au contraire, sont en mesure de préciser que sa ceinture ou son voile sont bleus, qu'elle a un manteau vert ou rouge, ou que, se présentant comme la Vierge des Douleurs, elle revêt la robe et le voile noirs du deuil. Parfois elle apparaît portant l'Enfant Jésus sur un bras, plus rarement, elle montre son Fils adulte crucifié. Des anges peuvent la précéder ou l'accompagner comme jadis au Laus et à la rue du Bac : à Fatima (Portugal, 1917), l'Ange de la Paix intervient avant les apparitions ; à L'Île-Bouchard (France, 1947), l'ange Gabriel se tient agenouillé près de la Vierge. Enfin, il est fréquent qu'elle tienne un chapelet, emblème de la prière mariale par excellence, et que des roses ou d'autres symboles traditionnellement attachés à sa personne soulignent ses manifestations.

Les gestes de Marie sont à la fois doux et mesurés, sa voix mélodieuse touche les cœurs de ses confidents lorsqu'elle leur délivre avis et conseils ; parfois elle se fait grave quand elle évoque certaines situations douloureuses, sévère quand elle reproche aux hommes leur tiédeur et les péchés dont ils se rendent coupables. Mais jamais elle ne se départit d'une exquise politesse : comment la reconnaître dans l'imprécatrice qui, à Bayside (États-Unis, 1970), accuse des pires turpitudes les dignitaires de l'Église, désignés nommément - notamment le cardinal Villot - et qui affirme qu'un sosie diabolique a été substitué au pape Paul VI ? Dans la virago qui profère grossièretés et jurons à Vila Alemana (Chili, 1983), ponctuant ses messages d'un retentissant « *Mierda!* » Dans La face cachée de Medjugorje, (éditions Psilog), Ivo Sivric s'étonne de ce que « *la plupart des réponses de Gospa (la Madone) ne sont pas dignes de la Mère de Dieu : elle s'y montre partielle, mal informée, ignorante des réalités terrestres et vindicative.* » Assurément, semblables propos ne sauraient être attribués à la Toute Pure, celle qui parfois s'est présentée comme la Mère du Bel Amour.

De même, ses paroles contiennent toujours un enseignement conforme à celui de l'Église, et qui donc ne va pas à l'encontre de la Révélation. Or, nombre d'apparitions alléguées se distinguent non seulement par la demande d'extravagantes innovations regardant la dévotion populaire, voire la liturgie, mais encore par de graves erreurs en matière de doctrine et même de morale. Comment croire qu'il s'agit vraiment de la Vierge,

quand l'apparition alléguée se présente comme une véritable déesse, la quatrième personne de la Trinité (!) - ainsi, dans les révélations à Marie-Paule Giguère, fondatrice de l'Armée de Marie au Canada (mouvement excommunié), ou dans celles de la visionnaire française qui se fait appeler J.N.S.R. - ou qu'elle prône un œcuménisme mal compris en affirmant que les religions sont interchangeable, que ce soit à Medjugorje ou à Porto San Elpidio (Italie), où le stigmatisé Giorgio Bongiovanni mêle depuis 1989 apparitions mariales, ovnis et réincarnation ? De même, peut-on la reconnaître dans la mégère qui tempête en menaçant ses enfants - pour lesquels, paradoxalement, elle proteste de son amour en termes mièvres et sentimentaux - des pires châtiments, dont certaines séquences développées au fil de discours aussi puérils que longs pourraient rivaliser avec des scénarios de films d'épouvante ou de science-fiction de troisième catégorie ? Que penser de messages comme le suivant : « *La terre fondra, ou alors sera dure comme le roc (...) La terre entrera en collision avec des astres et se déformera (...) Des sauterelles, des mantes religieuses gigantesques se nourriront de votre chair (...) des animaux inconnus apparaîtront à la surface de la terre* » (Boitsfort, Belgique, 1984) ? On atteint le comble du grotesque quand les catastrophes sont sous-entendues par des secrets présentés comme plus effroyables les uns que les autres et dont la révélation, annoncée comme imminente, est constamment différée, ce qui permet d'entretenir le suspense... et de faire durer la mariophonie : ainsi à Medjugorje, où les 10 secrets - « *les 7 derniers sont, pour la plupart, sinon tous, des événements graves* » - devaient être dévoilés incessamment en 1990 (ils ne le sont toujours pas). Des « secrets » furent aussi livrés à Paratico (Italie, depuis 1994) où la Vierge confie à Marco Ferrari 11 secrets, à Piracaia (Brésil, depuis 1996), où la visionnaire en reçoit 12, etc. Or, il n'est d'autre secret que le secret de Marie - suivant la formule de saint Louis-Marie Grignon de Montfort -, qui est le secret de la sainteté à l'école de la Vierge : celui-là même que la Vierge transmettra en trois parties aux enfants de Fatima. Une apparition authentique se caractérise par un sobre rappel des vérités évangéliques et par l'invitation à une saine dévotion : trop de fantaisie et de démesure, des demandes extravagantes, des pseudo-prophéties qui ne s'avèrent pas, la surenchère au merveilleux - souvent concrétisée dans des phénomènes annexes spectaculaires tels stigmates, pleurs ou saignements de statues, etc. -, des annonces qui ne se réalisent pas, ne siéent pas à la transparence et à la dignité de Celle qui ne s'est jamais dite que l'humble servante du Seigneur.

• LES FRUITS SPIRITUELS DE L'APPARITION

Le critère des fruits spirituels de l'apparition - fréquemment avancés comme preuves de l'authenticité de celle-ci - est particulièrement délicat à manier. Il est certain que des conversions se produisent en des lieux de fausses apparitions, qu'y fleurissent de réelles vocations, que nombre de fidèles y trouvent des grâces de paix, de réconfort, de réconciliation. À ce qui peut sembler un paradoxe, Mgr Bernareggi, évêque de Bergame, répondait déjà dans le décret du 30 avril 1948 par lequel il déniait aux faits de Bonate tout caractère surnaturel: « *Nous n'entendons pas pour autant exclure que la Madone, invoquée avec confiance par tant d'âmes pieuses qui en toute bonne foi ont cru qu'elle apparaissait aux Ghiaie (di Bonate), ait pu concéder des grâces spéciales et même des guérisons non ordinaires, récompensant ainsi leur dévotion envers Elle* ». En effet, c'est la foi des croyants qui incline Dieu à accorder ses grâces, et non le fait même de l'apparition, celle-ci serait-elle authentique. Et il est indéniable que des lieux d'apparitions aussi contestées que celles de Garabandal (Espagne, 1961-1965: les apparitions font d'ailleurs l'objet d'une nouvelle enquête depuis 1988), San Damiano (Italie, 1964-1981: apparitions condamnées en 1986) et, à l'heure actuelle, Naju (Corée du Sud, depuis 1985: apparitions condamnées en 1998), réunissent de grands mouvements de fidèles dans une prière fervente et dans la pratique renouvelée du sacrement de la réconciliation, notamment. Aussi, des grâces - parfois remarquables - liées à la prière et aux sacrements sont-elles attestées. Le cas de Medjugorje est le plus célèbre. Les apparitions ont été condamnées par Mgr Zanic et Mgr Peric, successivement évêques de Mostar, même si la conférence épiscopale de ce qui était alors la Yougoslavie ne s'était pas prononcée. La conférence épiscopale de Bosnie-Herzégovine devait reprendre le dossier, mais l'a laissé pour le moment entre les mains de Mgr Peric, évêque de Mostar. Le 17 février 2004, dans la déclaration, Mejugorje: secrets, messages, vocations, prières, confessions, commissions, Mgr Peric a conclu à la non-surnaturalité du phénomène. Les foules continuent cependant à se rendre en masse sur place. On pourrait rapprocher les grâces reçues à celles qui étaient obtenues au contact des fausses reliques à l'époque médiévale.

Surtout, il importe aussi de ne pas faire l'impasse sur des fruits négatifs tels le fanatisme de certains adeptes de fausses apparitions qui, non contents de refuser tout dialogue ou toute critique constructifs avec ceux qu'ils n'hésitent pas à qualifier d'ennemis de la Vierge, ne reculent pas devant le mensonge, les campagnes de dénigrement et de calomnies contre ceux qui osent

seulement émettre quelques réserves sur des faits dont ils se sont entichés. On ne doit pas passer sous silence que des faits tels ceux de Medjugorje ont conduit des foyers à se diviser, des couples à se séparer, des personnes fragiles psychologiquement à quitter l'Église après un premier élan d'enthousiasme. On doit souligner, dans ce dernier cas comme dans plusieurs autres, la désobéissance des visionnaires aux directives de l'évêque diocésain, qui leur a demandé de ne plus se présenter en public comme voyants et de ne plus diffuser les messages.

Plus graves, les divisions que les fausses apparitions suscitent dans l'Église: relativement bénignes lorsqu'elles n'intéressent que des groupes rivaux qui se disputent le leadership des faits et des visionnaires - comme cela s'est produit à San Damiano ou à Garabandal -, elles deviennent dramatiques quand elles opposent aux évêques des groupes de dissidents menés par des prêtres et des clercs, qui se muent en véritables groupes de pression faisant appel à Rome contre les pasteurs légitimes des diocèses. Elles sont tragiques quand, au fil de dérives sectaires, elles aboutissent à la rupture de fait avec l'Église par la constitution d'Églises parallèles schismatiques, comme cela s'est produit au Palmar de Troya - l'exemple le plus emblématique, avec son visionnaire Clemente qui s'est autoproclamé pape -, mais aussi à Andiran-le-Fréchou (France, depuis 1977: une succursale d'El Palmar de Troya), comme à Ladeira do Pinheiro (Portugal, 1962-1975) qui visait à concurrencer Fatima, ou à Necedah (États-Unis, 1949-1950), à Sabana Grande (Porto-Rico, 1953) et à Bohan-Mortsel (Belgique, 1967-1985), pour ne citer que quelques cas. En 2008, Mgr Geremia, évêque émérite d'Isernia et exorciste réputé, a dénoncé la division - signature du diable, Celui qui divise - comme le signe par excellence de la fausseté d'une apparition, n'hésitant pas à qualifier de diaboliques les faits de Medjugorje.

Les fruits spirituels d'une apparition se mesurent sur le long terme et après que celle-ci a cessé, conformément à l'avis du pieux pharisien Gamaliel, que rapportent les Actes des Apôtres: « *Si cette entreprise ou cette œuvre vient des hommes, elle se détruira d'elle-même; mais si elle vient de Dieu, vous n'arriverez pas à la détruire* » (Ac 5,38-39). À Lourdes, les fruits spirituels attestent, cent cinquante ans après les faits, leur origine surnaturelle, comme à Fatima et dans les sanctuaires suscités par d'authentiques mariophanies.

• LE JUGEMENT SUR LES APPARITIONS

Le jugement sur les faits d'apparition revient toujours à l'évêque du diocèse dans lequel ils se produisent. Les Normes de 1978 sont explicites : c'est à l'Ordinaire du lieu qu'il appartient au premier chef d'enquêter et d'intervenir. Dans les cas graves - notamment lorsque le fait affecte une large portion de l'Église - Rome (c'est-à-dire la Congrégation pour la doctrine de la foi) peut être appelée à intervenir, mais l'Ordinaire sera toujours consulté ainsi que la Conférence épiscopale si la situation le requiert. En fait, il appartient à la Sacrée Congrégation de discerner et d'approuver la façon d'agir de l'Ordinaire ou, si cela s'avère nécessaire, de procéder à un nouvel examen des faits distincts de celui qu'aura effectué l'Ordinaire. En règle générale, le rôle de la Congrégation est consultatif, mais il arrive - exceptionnellement - qu'elle remplisse l'office d'une cour d'appel : soit que l'évêque ait recours à elle après qu'il a rempli les obligations lui incombant, pour solliciter une approbation de son jugement ; soit à la suite d'une démarche d'un groupe de fidèles dépités par un jugement négatif ; mais alors on veillera à ce que le recours à la Congrégation ne soit pas motivé par des raisons suspectes.

Ces principes édictés, l'évêque procède - s'il l'estime opportun - à une enquête sur les faits, qu'il confie en général à une commission d'experts dont il prendra en compte les appréciations pour en tirer ses conclusions. Il est à remarquer qu'il n'est nullement obligé de nommer une commission pour former son jugement : ainsi, pour les apparitions de Betania (Venezuela, 1976), où la Vierge apparut à une mère de famille, puis à des centaines de personnes, Mgr Pio Bello Ricardo, évêque de Los Teques, a procédé seul aux investigations qu'il estimait nécessaires, puis il a sollicité l'avis de la Congrégation pour la doctrine de la foi avant de rendre un jugement positif. Précisons que, conformément à une ligne de conduite rigoureuse, jamais Rome ne se prononce sur l'authenticité et l'origine surnaturelle d'une apparition. Elle s'en tient au principe qu'elle énonçait déjà en 1877, lorsque trois évêques la consultaient au sujet des faits de La Salette et de Lourdes : « Ces apparitions ou révélations n'ont été ni condamnées ni approuvées par le Saint-Siège, qui a simplement permis qu'on les crût de foi humaine, sur les traditions qui les relatent, corroborées par des monuments (c'est-à-dire documents) et des témoignages dignes de foi ». Elle permet simplement à tout évêque concerné de porter librement un jugement positif - « usant de sa propre autorité et sans que soit impliquée aucunement l'autorité soit du Saint-Siège, soit de la Province ecclésiastique » (Lettre du Saint-Office à Mgr Charue, évêque de Namur, en date

du 7 décembre 1942, relative aux apparitions de Beaurain). Quand bien même les papes se rendent aux sanctuaires de Lourdes, de Fatima ou de Guadalupe, ils effectuent simplement une démarche de prière en Église comme tout pèlerin, sans pour autant se prononcer officiellement au nom du Saint-Siège sur les apparitions elles-mêmes, respectueux en cela de la reconnaissance du caractère surnaturel des faits par l'ordinaire du lieu. Il arrive, en revanche, que la Congrégation intervienne pour ratifier la décision négative prise par un évêque et mettre un frein aux possibles déviations sectaires, ce qui s'est produit pour les faits d'Ezkioga (Espagne, 1931-1934), de Voltago (Italie, 1937-1943) et de Heroldsbach (Allemagne, 1949-1952) sanctionnées par des décrets du Saint-Office leur déniaient tout caractère surnaturel, et ce, alors que les prétendues apparitions n'étaient pas encore terminées.

Les apparitions de la Vierge sont un sujet trop grave pour être laissées à l'appréciation de clercs n'ayant d'autre autorité que celle qu'ils s'adjugent, ou de fidèles enthousiastes qui souvent cèdent à l'émotion, à une sensibilité subjective, quand ce n'est pas à l'attrait du merveilleux. C'est aux évêques, pasteurs et docteurs, qu'a été confié par le Christ lui-même le soin d'enseigner le peuple de Dieu et de le conduire dans la vérité sur le chemin, ardu souvent, mais exaltant toujours, de la sainteté. L'Église enseigne en outre qu'une heure d'adoration devant le Saint-Sacrement, ou qu'un engagement dans la charité au service des frères plus pauvres ou souffrants, a davantage de valeur aux yeux de Dieu qu'un déplacement sur un lieu de prétendues apparitions. En ce sens, la grâce de Lourdes est exemplaire qui, par-delà les apparitions elles-mêmes et sous le patronage de l'Immaculée Conception, humble servante du Seigneur, mobilise les fidèles dans la prière et la charité.

Le Figaro, numéro spécial sur le 150^e anniversaire des apparitions de Lourdes, 2008, pp. 94-101.